



## ACTUALITÉS

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE !

## DOSSIER LITTORAL

UN MILIEU SENSIBLE OBJET DE  
TOUTES LES ATTENTIONS

## BON À SAVOIR

POLICE MUNICIPALE ET ASVP : LEURS MISSIONS



## Le mot DU MAIRE

Les beaux jours sont de retour, les contraintes sanitaires sont allégées, nous reprenons le rythme de nos actions.

Nous avons de nouveau la possibilité au sein de la mairie de nous réunir avec nos partenaires territoriaux et civils pour gérer, parachever les opérations en cours et préparer nos lendemains. Par ailleurs les associations ont retrouvé l'élan du «faire ensemble».

Les services municipaux, qui furent toujours présents lors des confinements et que nous avons renforcés par l'embauche de nouveaux agents, ont structuré les activités initiées par les élus afin que les objectifs (dossiers traités dans le présent bulletin) soient atteints.

Un de nos grands thèmes depuis le début de cette année est l'environnement et nous n'avons pas attendu les prises de parole du gouvernement pour en faire une priorité. Nous traitons ce thème en étroite collaboration avec GMVA (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération) et le PNR (Parc Naturel Régional). Nous sommes tous concernés, les anciens et les plus jeunes, et nous sommes heureux de voir l'implication des enfants, des enseignants et des parents. Cette démarche est lourde et nous l'avons intégrée dans la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) que nous avons lancée. Cette révision harmonise le «mille feuilles» des lois et règlements : ALUR, ELAN, Climat et Résilience, et bien entendu les documents de l'agglomération : SCOT, PLU, PDU, PCEAT. La prochaine étape est la rédaction du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) pour une approbation fin 2022.

Ce jour, le diagnostic a été présenté aux Personnes Publiques Associées (Etat, GMVA, Chambre d'agriculture, CCI). Le circuit administratif de cette révision devrait nous permettre de présenter ce document début 2024. Vous pourrez suivre l'évolution de ce dossier à travers notre newsletter numérique hebdomadaire «Quoi de Neuf à St-Gildas ?» et dans nos prochains bulletins. En septembre, en concertation avec vous tous, nous nous retrouverons avec d'autres dossiers pour améliorer notre cadre de vie d'une manière durable.

Je vous souhaite un très bel été, agrémenté des nombreuses animations que la municipalité a préparées à votre intention.

Votre Maire,  
**Alain LAYEC**

© Alexandre L'Amoureux

# SOMMAIRE

## ACTUALITÉS



5 La fibre optique arrive !



6 Le camping municipal du Kerver : l'authenticité préservée



8 Autorisation de pénétrer dans les propriétés privées non closes

## BON À SAVOIR

11 Les nouveaux agents de la commune



16 Produits phytosanitaires : nouvelles dispositions



## RÉTRO



20 Les rendez-vous de la commission culture

## ET AUSSI

RÉTRO ..... 18

AGENDA ..... 22

ÉTAT CIVIL ..... 23

NUMÉROS UTILES ..... 24

## DOSSIER LITTORAL



Directeur de publication : Alain Layec.  
Responsable de la rédaction : Maryse Abela.  
Comité de rédaction : Jean-Bernard Sizun, Geneviève Cadoret, Claude Colombier  
Crédit photos : Toutes photos de ©Mairie de Saint-Gildas-de-Rhuys sauf mentions.  
Photo de couverture : À vélo à Saint-Gildas-de-Rhuys  
Tirage : 1500 exemplaires. Reproduction interdite, même partielle - Tous droits réservés.  
Conception : Emmanuel Jourden - Impression : RIM imprim.  
Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Label Imprim'vert.



## ACTUALITÉS

### TRAVAUX

#### ■ POINT SUR LES TRAVAUX COMMUNAUX

##### Mairie

Malgré quelques difficultés d'approvisionnement, les travaux se poursuivent. Le bâtiment est hors d'eau hors d'air, les cloisons sèches et les divers réseaux sont en cours de réalisation. Livraison prévue à l'automne.

##### Entrée de bourg

Les phases 1 et 2 réalisées (travaux routiers en entrée d'agglomération), les tranches 3 (chemin du Clos er Goh) et 4 (aire multimodale, auprès de la biscuiterie) devraient débuter après l'été. La phase 4 sera réalisée entre 2022 et 2023. La circulation restera impactée par ces travaux jusqu'à la fin du printemps 2023.

##### Botpénal-Kerdouin

Après les effacements de réseaux, les aménagements de voirie et travaux de sécurité vont être entrepris aux environs du mois d'octobre. Ils se poursuivront jusqu'à la fin de l'année.

##### Gouézan

Des effacements de réseaux seront réalisés à l'automne à Gouézan, suivis d'un aménagement de voirie dans le courant de l'année 2023.

##### City-stade / aire de jeux

La commune a fait l'acquisition d'un terrain pour l'implantation d'un nouveau city-stade, suite au démontage de celui qui était situé chemin Jean-Bernard Le Bot. Le terrain libéré sera aménagé en un square végétalisé afin d'offrir un espace détente pour petits et grands.

##### Lotissement communal du Clos er Goh

Tous les lots de ce lotissement ont été vendus. Les aménagements de voirie et d'espaces verts sont en phase de finalisation.

##### Zone Le Bot

Les voiries de ce nouveau secteur résidentiel sont prises en charge par la commune. Les travaux seront achevés pour la mi-juillet.

##### Réseau d'eau potable

Le renouvellement du réseau d'eau potable en entrée de bourg, sous maîtrise d'ouvrage de Golfe du Morbihan Vannes agglomération, est désormais achevé. Il s'est poursuivi par une réfection de la piste cyclable rue de l'Ancienne Gare.

### TRAVAUX

#### ■ LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE !

**Les travaux de déploiement de la fibre optique à Saint-Gildas-de-Rhuys sont en cours et permettront d'avoir des premiers logements raccordables d'ici quelques mois.**

**Les particuliers, entreprises et sites publics situés sur ces zones pourront alors contacter leur fournisseur d'accès internet pour connaître les modalités de raccordement proposées et profiter d'un accès internet à très haut débit.**

##### Un chantier titanesque en cours.

Le déploiement de la fibre optique se poursuit à Saint-Gildas-de-Rhuys. Après des mois d'études et de préparation du déploiement (création de génie civil, pose des armoires de rue...), la dernière phase du chantier, c'est-à-dire le déploiement de la fibre optique, a débuté. La fin de ce déploiement est prévue pour le début de l'automne.

Afin de rendre éligible à la commercialisation les adresses concernées par les travaux, il sera alors nécessaire de passer à une étape de réception de chantier. Si tout se passe bien, les premiers abonnements pourront se faire d'ici la fin de l'année ou tout début d'année prochaine.

Pour suivre l'avancée de ces travaux et connaître leur éligibilité, rendez-vous sur le site :

[https://www.megalix.bretagne.bzh/jcms/mw\\_23204/suivre-les-deploiements](https://www.megalix.bretagne.bzh/jcms/mw_23204/suivre-les-deploiements)

- Si le logement se situe dans un immeuble collectif éligible : le raccordement à la fibre doit être validé en assemblée générale de copropriété, si cela n'a pas été fait au préalable ;
- Si le logement est une habitation individuelle éligible : il convient de contacter un fournisseur d'accès internet (Orange, Free, SFR, Bouygues Telecom) pour connaître les modalités de raccordement et souscrire à une offre très haut débit.

Une fois que vous aurez choisi votre opérateur, un technicien viendra raccorder votre habitation au réseau de fibre optique. Il s'occupe de tout, vous n'aurez rien à fournir. Par ailleurs cette opération est normalement gratuite. Il est conseillé de préparer sa venue en préparant le passage et en sachant où positionner la box. Le coût mensuel de l'abonnement est quant à lui relativement similaire au coût du réseau ADSL actuel.

Lorsque la date précise de la commercialisation sera connue, la mairie ne manquera pas de la communiquer.



#### Des travaux réalisés dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit

En dehors des agglomérations qui seront couvertes en très haut débit par les opérateurs privés, les collectivités territoriales bretonnes ont dû pallier l'absence d'initiative privée en déployant leur propre réseau de fibre optique, à travers le projet Bretagne Très Haut Débit dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Syndicat mixte Mégalix Bretagne. Cette initiative publique concerne environ 90% du territoire breton et 60% de la population.

Mégalix Bretagne construit le réseau public régional. Au fur et à mesure des déploiements, Mégalix Bretagne livre les éléments opérationnels du réseau au délégataire, THD Bretagne, qui les exploite et qui vend des droits d'utilisation aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ce sont ces FAI qui raccordent leurs abonnés et offrent à ces derniers des services Internet.

#### 100% des Bretons concernés d'ici 2026

Les travaux se poursuivent par ailleurs dans le reste de la région. L'objectif est de raccorder l'ensemble des bretonnes et des bretons à la fibre optique d'ici 2026. Ces opérations sont co-financées par l'Union Européenne (FEDER), l'Etat (Fonds national pour la société numérique), la Région Bretagne, le département du Morbihan et Golfe du Morbihan Vannes agglomération.

Une prise (1 prise = 1 foyer) coûte en moyenne 1 145 €, intégralement financés par les entités citées ci-dessus, dont 308 € par Golfe du Morbihan Vannes agglomération.

La fibre permet de passer à des vitesses de connexion extrêmement rapides. Par exemple, envoyer 100 photos mettra 12 secondes contre 38 minutes avec le réseau cuivre actuel.

Mairie



Entrée de bourg



Emplacement de l'ancien city-stade



Lotissement communal du Clos er Goh



Zone Le Bot



## ÉCONOMIE

## ■ LE CAMPING MUNICIPAL DU KERVER, L'AUTHENTICITÉ PRESERVÉE

Alors que de plus en plus de campings intègrent des franchises commerciales, le camping municipal du Kerver a su garder son esprit historique de petit camping simple, familial et surtout nature, composé d'emplacements enherbés juste derrière la dune.

La clientèle tend à se rajeunir d'année en année. Même si, hors saison, la clientèle est bretonne à 80 %, la Presqu'île attire par son climat, ses paysages naturels et son esprit terroir. La mise en place de réservations instantanées en ligne a notamment permis de répondre à la demande de visiteurs occasionnels.

Cette année, une « tente bivouac » permet aux randonneurs de passage de disposer du nécessaire pour cuisiner à l'abri et avec le confort nécessaire.



© Camping du Kerver



© Camping du Kerver

Un espace pique-nique extérieur a également été aménagé à l'entrée du camping sous un style de guinguette.

Pour un week-end ou à la semaine, des tentes lodge de confort supérieur sont également proposées. Ces habitats légers en toile et au look très nature, rehaussés sur plancher bois, attirent incontestablement les voyageurs et sont pris d'assaut dès l'ouverture des réservations au premier janvier. De nombreux Gildasiens ont déjà pu faire profiter leurs proches de ces structures pour des visites familiales le weekend. Vincent Bassery, régisseur du camping, nous le confirme : « Bien souvent, ce sont des habitants qui reçoivent une partie de la famille mais n'ont pas assez de place dans la maison, donc les proches viennent dans nos lodges et sont ainsi autonomes avec leurs propres chambres et cuisine, tout en étant à proximité, c'est une solution confortable et facile ».

Les clients de passage sont sensibilisés à l'écosystème du lieu, partagé entre bois et plage. Ils sont également de plus en plus nombreux à privilégier le vélo électrique à la voiture pour leurs balades sur la Presqu'île.

Bientôt arrivera la haute saison où, si le climat et le contexte le permettent comme depuis plusieurs années, le camping affichera complet durant les deux mois des vacances !



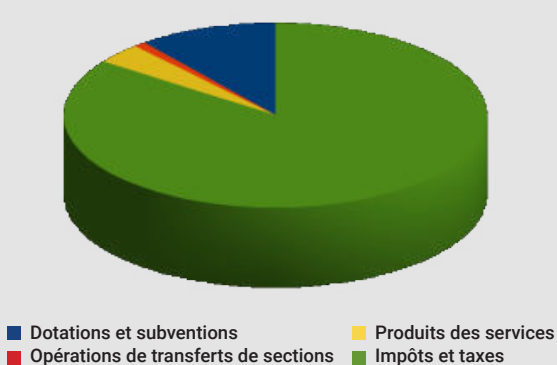
Cette année, les lodges ont été baptisés avec des prénoms Bretons.

## ■ BUDGET : CYCLE ANNUEL FINANCIER DUNE COLLECTIVITÉ LOCALE

Une année se termine. Le compte administratif établi tout au long de l'année par le service comptabilité de la mairie et le compte de gestion établi par les services de l'Etat, qui recensent toutes les opérations de la collectivité, doivent être rigoureusement identiques afin d'être soumis au vote du conseil municipal.

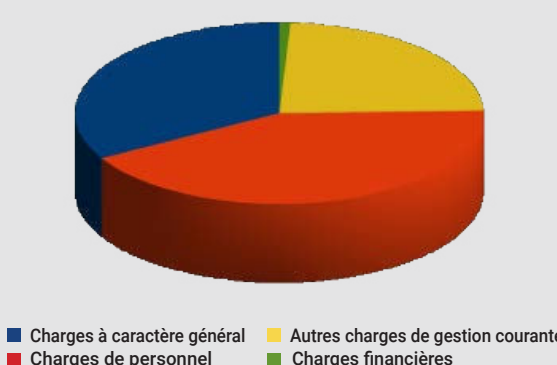
Pour 2021, la section « recettes de fonctionnement » (ci-dessous) fait clairement ressortir que la ressource principale de la commune vient de la fiscalité, puis dans une mesure bien plus faible des dotations de l'état et des subventions.

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 :



Les documents déjà cités permettent également de déterminer le résultat de l'année écoulée, dans les deux sections qui composent le budget, la section de fonctionnement et la section d'investissement. Ainsi, la commune de Saint-Gildas a réalisé un total de recettes de 3 030 175,30 € et un total de dépenses de 2 476 551,54 €.

## LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 :



Ce graphique permet de constater que les dépenses de charges générales sont maîtrisées, ainsi que les charges de personnels qui n'atteignent pas les 50 %, comme c'est souvent le cas.

Pour 2021 l'excédent dégagé en section de fonctionnement est donc de 553 623,76 €.

Concernant la section d'investissement, le total des dépenses s'élève à 1 847 133,24 €, tandis que le montant des recettes enregistrées est de 1 452 589,22 €.

Ces résultats de l'année sont soumis au vote du conseil municipal. Cette démarche nommée « affectation de résultats » constitue la première pierre du nouveau budget. Généralement, il est proposé de virer l'excédent de fonctionnement vers la section d'investissement, ce qui peut se faire en partie ou en totalité.

La construction de notre budget peut commencer. La section de fonctionnement démarre donc de zéro. Les recettes sont inscrites légèrement inférieures aux prévisions selon le principe comptable de prudence, et les dépenses légèrement supérieures aux estimations toujours selon ce même principe.

Pour 2022, la commune totalise des recettes de fonctionnement estimées à 4 500 628 € et des dépenses pour 3 071 602 €. La différence, soit 1 429 026 €, viendra alimenter la section d'investissement en cours d'année en s'ajoutant ainsi au résultat précédent. Les recettes d'investissement comprennent quant à elles, entre autres, le fonds de compensation de la TVA (350 000 €), le produit de la taxe d'aménagement (300 000 €), les subventions prévisionnelles de 1 156 260 €, un emprunt de 1 200 000 € ainsi que le reversement des excédents des budgets annexes Centre-bourg et Lotissement. Ajouté à l'autofinancement, le montant total des recettes permet de couvrir l'ensemble des dépenses d'investissement qui s'élèveront à 6 463 353 €.

#### Les principales opérations d'investissement du budget 2022 se déclinent de la façon suivante :

|                                                                               |                |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Travaux d'extension et de rénovation de la mairie et de l'agence postale..... | 1 820 000,00 € |
| Aménagement de l'entrée de bourg.....                                         | 930 844,89 €   |
| Achèvement des travaux d'aménagement de la zone Le Bot.....                   | 545 250,71 €   |
| Acquisition de locaux pour professionnels de santé.....                       | 435 000,00 €   |
| Acquisition de la nouvelle salle associative « Lokentaz ».....                | 295 000,00 €   |
| Aménagement des secteurs Botpénal-Gouézan .....                               | 294 239,00 €   |
| Acquisition de terrains .....                                                 | 249 087,00 €   |
| Effacement des réseaux aériens .....                                          | 238 286,00 €   |
| Programme de voirie annuel.....                                               | 176 930,00 €   |
| Aménagement des réseaux d'eaux pluviales.....                                 | 158 727,70 €   |
| Acquisition d'équipements .....                                               | 146 126,56 €   |
| Acquisition de véhicules électriques pour les services techniques .....       | 82 000,00 €    |
| Réalisation d'un nouveau terrain city-stade.....                              | 80 000,00 €    |
| Réalisation d'une nouvelle aire de jeux.....                                  | 70 000,00 €    |
| Aménagement de liaisons douces .....                                          | 70 000,00 €    |



## VIE DE LA COMMUNE

### ■ AGENCE POSTALE

Comme annoncé dans le bulletin municipal du mois de décembre dernier, le bureau de poste de Saint-Gildas-de-Rhuys a évolué vers un nouveau statut d'agence postale le 1<sup>er</sup> janvier dernier. A l'instar de la tendance observée dans de nombreuses communes, l'objectif est de préserver un service postal de proximité. Pour le public, cette évolution s'est traduite par peu de changements dans les services rendus.

#### Quels services propose l'agence ?

Des services postaux : affranchissement, vente de timbres, de produits postaux tels qu'enveloppes, Colissimo, retrait des lettres et colis en instance (hors Poste restante, valeur déclarée et Chronopost), des services financiers et prestations associées (retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire jusqu'à 350 €, dépôt d'espèces et chèques sur compte courant postal). En revanche, certaines opérations ne peuvent pas être réalisées à l'agence postale, telles que la gestion des comptes bancaires, la gestion des livrets d'épargne, l'établissement de mandats urgents et le virement de compte à compte. Pas de conseils financiers non plus, mais pour toute question ne relevant pas de sa compétence, l'agence s'efforce de mettre en relation les usagers avec le bureau-centre de Sarzeau.

Changement de statut oblige, le service est désormais assuré par un agent de la collectivité, Aline Seveno, qui était jusqu'alors salariée contractuelle à La Poste. Elle partage son emploi du temps entre l'agence postale le matin et la mairie l'après-midi, où elle renforce l'équipe administrative.



Depuis leur transfert dans les préfabriqués à Kercaradec, le 4 octobre, les horaires du service postal ont été adaptés à la fréquentation, en ouvrant uniquement en matinée du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h. Cette amplitude horaire est susceptible d'évolution.

### ■ RÉVISION DU PLU : LE DIAGNOSTIC EST CONSULTABLE

Par délibération du 8 novembre 2021, la commune a prescrit la révision du Plan local d'urbanisme (PLU). Elle est pour cela accompagnée par le cabinet d'étude EOL, et travaille en lien avec Golfe du Morbihan Vannes agglomération. Le diagnostic territorial est désormais réalisé et a été présenté aux Personnes publiques associées (PPA) en reprenant les thématiques de travail suivantes :

- développement urbain ;
- cadre de vie et environnement ;
- développement des activités économiques sur le territoire.

Vous pourrez prendre connaissance de la synthèse de ce diagnostic en vous rendant en mairie à partir du 20 juin, où vous trouverez des panneaux explicatifs. Ceux-ci seront également disponibles en format numérique sur le site internet de la mairie (<https://www.saint-gildas-de-rhuys.fr/revision-du-plu/>).

Un registre sous forme de cahier de doléances sera également à votre disposition en mairie (à distinguer du registre d'enquête publique, qui se tiendra en 2023).



## ENVIRONNEMENT

### ■ ÉCOPÂTURAGE — FRELONS ASIATiques — BACCHARIS

#### L'écopâturage, solution contre la renouée du Japon

La Renouée du Japon, plante vivace invasive apparue à Saint-Gildas il y a une vingtaine d'années, se développe par le système racinaire ainsi que lors des transports de terre. Divers moyens de lutte existent, au nombre desquels l'écopâturage qui est la solution retenue par la commune depuis 2016. Ceci explique la présence de « chèvres des fossés » dans les secteurs de Kerfago et du Goh Velin de mars à octobre. Les animaux, friands de renouée, sont répartis dans des enclos sur les deux sites. Sous l'action du broutage, la plante s'épuise et meurt... mais la lutte est longue !



#### Campagne de lutte contre le frelon

En 2021, 20 nids de frelons asiatiques ont été détruits sur le territoire communal, soit deux fois moins qu'en 2020. Les relevés réalisés dans le Morbihan montrent que les communes réalisant un piégeage collectif et bien organisé sur l'ensemble de leur territoire ont impacté le développement de l'espèce (diminution du nombre de nids). L'intérêt du piégeage au printemps est de permettre la capture d'un grand nombre de femelles fécondées (reines) capables de construire et de développer un nid. Cette année encore, la commune a donc lancé un appel pour le piégeage des fondatrices durant les mois d'avril à mai.

#### Arrachage des baccharis par traction animale

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, une campagne d'arrachage de baccharis s'est déroulée dans le secteur de l'étier de Kerpont durant une semaine au mois de février. Le baccharis, espèce végétale invasive originaire d'Amérique du Nord, a fait son apparition dans la commune il y a une trentaine d'années. Pas d'engins mécaniques dans cette zone classée Natura 2000, mais des chevaux de trait capables d'arracher d'une traction vigoureuse, méthodiquement et sans dégâts, les plants indésirables ayant colonisé les abords de l'étier.

Peu à peu, au fil des opérations de nettoyage, la plante recule, même si de jeunes pousses apparaissent à partir des racines ou graines demeurant dans le sol.



### ■ ABC : AUTORISATION DE PÉNÉTRER DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES NON CLOSÉS

Le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan va conduire des inventaires naturalistes dans le cadre des démarches d'Atlas de biodiversité communale actuellement en cours sur 38 communes du Morbihan.

Pour le bon exercice de cette mission, les agents désignés par le Parc sont autorisés par un arrêté préfectoral du 11 avril dernier à pénétrer dans les parcelles publiques et privées non closes situées au sein du périmètre des sites Natura 2000 de la commune. Les propriétaires concernés ne doivent bien sûr entraver d'aucune manière les missions de ces agents.





## ■ URBANISME : LES DEMANDES D'AUTORISATIONS PEUVENT SE FAIRE EN LIGNE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire sur le site de Golfe du Morbihan Vannes agglomération. Qu'il s'agisse d'une simple déclaration, d'un dépôt de permis de construire ou d'un projet d'aménagement ou de démolition, les usagers peuvent déposer leur dossier par voie électronique. Comme pour une demande papier, un instructeur assurera le suivi en ligne du dossier en lien avec la mairie. Simple, rapide et efficace, ce nouvel outil numérique permet un suivi en temps réel de l'avancement de son dossier. Si ce nouveau service en ligne est accessible aux professionnels depuis le printemps 2021, il est désormais ouvert à tous. Un virage numérique qui coïncide avec les ambitions gouvernementales de simplifier et de moderniser les services publics dans le pays.

Toutes les demandes peuvent se faire sur le site [golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh](http://golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh)



## ACTUALITÉS

### ÉDUCATION

#### ■ L'ÉCOLE SAINT-GOUSTAN S'ENGAGE RÉSOLUMENT DANS LE SPORT

Depuis le début de l'année, les différentes classes de l'école cherchent à profiter au maximum des infrastructures de la presqu'île. Après la natation à la piscine Blue shark de Sarzeau lors du premier trimestre, les élèves ont profité du complexe Yves Chapron depuis le mois de novembre pour pratiquer le handball avec le HBC Rhuys, le tennis avec le tennis club de Sarzeau, l'escalade, le rugby avec le Rugby Club de Rhuys, et à partir du 1<sup>er</sup> juin, le football avec le Groupement des Jeunes de Rhuys. A compter du 10 mai, ce sont les CM1 CM2 qui ont bénéficié de 6 séances de voile au centre nautique du Rohu. Ces diverses activités, rendues possibles par le soutien des mairies de Saint-Gildas-de-Rhuys et d'Arzon, devraient permettre à l'école d'obtenir le label Génération 2024 qui récompense les écoles engagées dans un parcours sportif cherchant à valoriser la pratique du sport.



© Ecole St Goustan

En termes d'engagement, l'école compte de nouveau postuler pour le label «éco école» avec son travail sur le bien-être. En effet, enseignants et élèves sont engagés dans un travail sur le bien-être alimentaire et l'amélioration des installations de la cour.

Le carnaval a battu son plein pour la première fois à l'école Saint Goustan. Le 1<sup>er</sup> avril, ce sont les 100 élèves et leurs enseignants qui ont défilé dans les rues de la commune sous le regard de nombreux parents et badauds. Un moment festif et convivial qui a donné envie à chacun de se donner rendez-vous l'an prochain.

Enfin, engagée sur le plan culturel, l'école Saint-Goustan a organisé sa semaine du cinéma du 2 au 6 mai. En partenariat avec le cinéma La Locomotive et l'association Cinéphare, les élèves ont participé à des ateliers autour du cinéma : fond vert, bruitage et animation en stop motion ont ravi petits et grands durant la semaine. Une restitution au cinéma La Locomotive a eu lieu avec les familles le jeudi 5 mai.

L'école est d'ores et déjà tournée vers la fin de l'année scolaire avec l'organisation de sa traditionnelle kermesse le 26 juin.

### VIE DE LA COMMUNE

#### ■ RECRUTEMENTS



**Pascal Mercier**

Après quatre années passées à la direction des services techniques de Saint-Gildas entre 2008 et 2012, Pascal Mercier a poursuivi sa carrière pendant dix ans dans diverses collectivités : la commune de

Saint-Nolff, Centre Morbihan Communauté à Locminé, et le Conseil Départemental du Morbihan. Fort de cette expérience et à la recherche d'un renouveau professionnel, les projets en cours dans notre commune l'ont incité à faire acte de candidature lorsque son ancien poste s'est trouvé vacant.

Avec une licence professionnelle des Métiers techniques des collectivités territoriales, Pascal Mercier est spécialisé dans le domaine des voies et réseaux (VRD) et des bâtiments, en plus d'une qualification dans les courants forts/courants faibles. Il a pris ses fonctions au mois de mars, sur un poste désormais recentré sur les études et le suivi des chantiers communaux.



**Jeanne Gobilliard**

Les enjeux environnementaux occupant une place de plus en plus importante dans la gestion de la commune, la création d'un emploi dédié s'est imposée. Ce poste est pourvu depuis début avril par Jeanne Gobilliard, précédemment

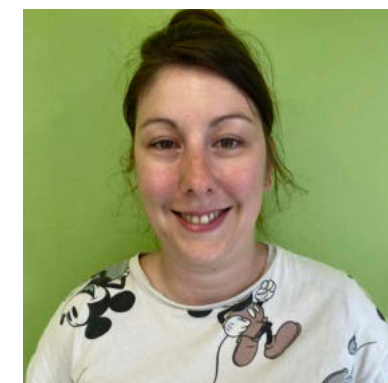
responsable du service Environnement et développement durable à Chassieu, commune de 10 000 habitants de l'agglomération lyonnaise.

Titulaire d'un master II Aménagement du territoire, avec une spécialisation en environnement, elle aspirait à s'établir en Bretagne, sa région natale. Avec l'opportunité de mettre ses compétences et son expérience au service d'une commune littorale aux préoccupations environnementales affirmées, le poste proposé par la commune lui permet de concrétiser ce souhait de mobilité.

Jeanne Gobilliard assume les fonctions de chargée d'opérations dans les domaines de l'environnement, du foncier et de l'urbanisme.



**Aline Seveno** est chargée, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, du fonctionnement de l'agence postale communale. Cet emploi à mi-temps, le matin, est complété par un renfort auprès de l'équipe administrative l'après-midi.



**Liza Pouliquen** a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> mars à la maison de l'enfance. Infirmière puéricultrice, elle intervient une journée par semaine en tant que «Référénté santé et accueil inclusif».



**Maréva Lévy** est arrivée le 23 mai à la Maison de l'enfance, en remplacement de Julie Varlet partie en disponibilité. Auxiliaire de puériculture depuis 10 ans, elle travaillait dans une crèche départementale en Seine-Saint-Denis.



## VIE DE LA COMMUNE

### ■ LA COMMUNE INTÈGRE LE BAROMÈTRE DES VILLES CYCLABLES

Du 14 septembre au 30 novembre 2021, les usagers du vélo ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne afin d'exprimer leurs attentes et ressentis concernant leurs déplacements à vélo au quotidien. L'enquête a recueilli près de 280 000 contributions. Seules les communes ayant atteint un minimum de 50 réponses de cyclistes ont été classées et c'est ainsi que pour la première fois, sous l'impulsion de l'association Bicyrhuys, la commune de Saint-Gildas a intégré ce classement avec 62 répondants.

Pour chacune des 26 questions, réparties en cinq thématiques, les personnes répondantes pouvaient attribuer une note entre 1 (négatif) à 6 (positif). Une note globale a été calculée pour chaque ville à partir de la moyenne des cinq thématiques (ressenti général, sécurité, confort, efforts de la commune, stationnement et services vélo).

En fonction de la note globale attribuée, les villes ont été catégorisées sur une échelle de A+ à G allant de « climat vélo excellent » à « climat vélo très défavorable ». Saint-Gildas-de-Rhuys obtient une honorable note de 3,94 (la moyenne est à 3,5) et un classement « B : favorable ».

### ■ À PROPOS DES « ZONES DE RENCONTRE » : UN RAPPEL

Une partie du centre-bourg est classée en « zone de rencontre », matérialisée par le panneau ci-dessous. Ce classement, justifié par l'étroitesse des rues et leur fréquentation importante par les piétons et cyclistes, est en vigueur toute l'année. Dans cette zone, la vitesse est limitée à 20 km/h. Les piétons y sont prioritaires, puis les vélos, comme le suggère les proportions qu'occupent leurs pictogrammes sur le panneau.



### ■ DÉPLOIEMENT DES SUPPORTS À VÉLO

La commune a engagé cette année un important programme de développement et de renouvellement des supports vélos aux abords des plages. La campagne va s'étaler sur 3 ou 4 ans, avec la pose d'une trentaine de supports neufs chaque année. L'objectif est la recherche de fonctionnalité, de pérennité et d'unité visuelle. Les supports mis en place sont des modèles originaux fabriqués en plastique recyclé, de qualité durable, par une entreprise régionale, selon un modèle créé par le service technique. Ont aujourd'hui été équipés : le Grand Mont, le Rohu, le Port et le Goh Velin (petit et grand parking). A terme, toutes les plages de la commune seront dotées de ce modèle, les supports en métal laqué étant conservés dans le bourg.



**Recommandation** : pour optimiser les emplacements, il est recommandé aux groupes et familles d'attacher leurs vélos entre eux afin de n'utiliser qu'un seul support.



## ENVIRONNEMENT

### ■ COLLECTE DES DÉCHETS

#### DÉPLOIEMENT DES CONTENEURS ENTERRÉS :

En partenariat avec la commune, Golfe du Morbihan Vannes agglomération poursuit le déploiement des conteneurs enterrés sur le territoire de Saint-Gildas. Ce mode de collecte présente de nombreux avantages par rapport aux bacs à roulettes qu'ils remplacent progressivement :



- Ils ont une contenance bien plus grande que celle des bacs classiques, ce qui permet d'accueillir beaucoup plus de déchets et donc d'éviter les bacs aériens débordants et les sacs jonchant le sol. Cela se traduit par une réduction des nuisances visuelles, olfactives, et limite la venue des rongeurs, pour une amélioration de la propreté et du cadre de vie.

- Ils facilitent l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (les personnes âgées ont par exemple du mal à lever le couvercle d'un bac classique tout en hissant en même temps le sac poubelle).

- Les conditions de travail et la sécurité des agents de collecte sont améliorées : plus besoin de descendre du camion en étant exposé aux voitures, moins de contact avec les déchets, moins de pénibilité liée aux déplacements des bacs roulants.

### ■ LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES DU PNR

En partenariat avec la commune, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a poursuivi les animations à destination du public dans le cadre de l'Agenda de la biodiversité communale.

Durant une année, le PNR a réalisé un suivi des oiseaux qui fréquentent l'étier de Kerpont. La commission environnement et David Ledan, guide ornithologue, photographe et chargé de mission patrimoine naturel auprès du Parc, ont proposé une restitution en images, en couleurs et en sons des 70 espèces d'oiseaux qui ont fait halte dans le marais : « Plumes sauvages à Kerpont ». Ce rendez-vous, le vendredi 8 avril à Kercaradec, a remporté un grand succès devant un public de près de 150 personnes.

Le samedi 14 mai, c'est à une sortie nature de 2 heures à la découverte des prairies littorales qu'était convié le public, au départ de la rue des Iliens. Cette sortie était animée par Laurent Pérignon, gestionnaire des espaces naturels pour le Département. Les 25 places proposées pour la visite avaient toutes trouvé preneur, ce qui témoigne de la sensibilité du public pour ces thématiques environnementales.

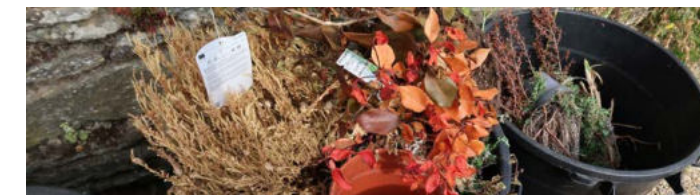
### LES BONNES GESTES POUR LA COLLECTE !

Nos ordures ménagères comptent encore un déchet sur cinq mal trié et qui aurait pu être recyclé. Pour améliorer les gestes de tri mais aussi faciliter le travail des agents de collecte, des gestes simples peuvent être réalisés :

- Dans la colonne enterrée ou le conteneur à ordures ménagères, les déchets doivent être déposés en sacs fermés ;
- Dans la colonne enterrée ou le conteneur jaune, les emballages et papiers doivent être mis en vrac sans sac (les sacs sont refusés au centre de tri des déchets recyclables).

### UN NOUVEAU QUAI À DÉCHETS VERTS À LA DÉCHÈTERIE

Un nouveau quai dédié aux déchets verts a été mis en service à la déchèterie fin avril afin de permettre une rotation rapide des usagers. Ce quai est donc réservé aux petits apports de végétaux, sans remorque.



Les déchets collectés dans les cimetières sont principalement de nature végétale et peuvent donc être valorisés. Avant cela, un tri s'avère cependant nécessaire afin d'écarter plastiques, emballages, oasis et autres matières non récupérables. Plutôt que de confier cette tâche aux services techniques, des réceptacles adaptés vont être installés dans les deux cimetières. Un geste de tri simple à réaliser !



Enfin, le 19 mai, la flore dunale était au programme d'une sortie dont ont bénéficié les élèves de CE et CM de l'école Saint-Goustan.

La prochaine initiative menée par le Parc sera consacrée à la découverte des arbres, au mois d'octobre.



## ÉCONOMIE

### ■ ACTUALITÉ DES COMMERCES

#### 1 Vente du local communal rue des Vénètes

Lors de sa réunion du 5 juillet 2021, le conseil municipal avait statué sur la vente du bâtiment communal situé au n° 14, rue des Vénètes (vente dont le principe avait été décidé en octobre 2019).

Quatre projets étaient en lice. Après analyse, l'offre de M. et M<sup>me</sup> Baudart-L'héritier a été considérée comme celle répondant le mieux aux critères du cahier des charges. L'entreprise est implantée depuis 10 ans sur la Presqu'île de Rhuys (Sarzeau et Arzon). Son projet à Saint-Gildas repose sur l'aménagement d'un commerce au rez-de-chaussée et d'un appartement à l'étage (travaux en cours actuellement). L'activité consistera en un commerce de détail alimentaire spécialisé dans la vente de produits gastronomiques (traiteur maison, épicerie fine, fromages, vins...).

#### 2 Changement de direction à Century 21

Pascal Leblanc, directeur des agences Century 21 de Theix-Noyalo, Sarzeau et Arzon a repris l'agence de Saint-Gildas-de-Rhuys le 4 janvier dernier, 11 rue St Goustan. Lui et ses collaborateurs vous accompagnent dans vos projets immobiliers, achats, ventes, locations et gestion.  
**Contact : 02.97.45.13.86, saintgildas@century21.fr.**

#### 3 Changement de propriétaire à la librairie

Le tabac-presse « Entre Mer et Eden » a rouvert avec de nouveaux propriétaires le 2 février. Stève Gillet exploitait précédemment un multi-services alimentation-presses à Parigné-le-Pôlin, dans la Sarthe. Son épouse, Karine, exerçait quant à elle au centre communal d'action sociale du Mans. Cette reconversion professionnelle en ce qui la concerne a été motivée par le souhait pour le couple de travailler ensemble. De nouveaux services sont offerts à la clientèle, avec notamment la possibilité de régler en ligne les paiements effec-

tués au profit du Trésor Public : factures de cantine, impôts, taxes foncières... Ces paiements (montants plafonnés) sont possibles par cartes bleues et espèces. Le commerce pourra également assurer toutes les démarches liées aux cartes grises. Enfin, la possibilité d'y retirer des espèces est à l'étude (« Point vert » Crédit Agricole et « Point bleu » Crédit Mutuel).

« Nous souhaitons qu'ils se plaisent autant que nous » glisse Isabelle Morin, qui a exploité le commerce durant 5 ans avec son mari Joël.

#### 4 L'Agence Bénéat-Chauvel ouvre à l'année

Uniquement ouverte en saison jusqu'à présent, l'agence vous accueille désormais tout au long de l'année avec une nouvelle équipe dédiée, et vous accompagne dans tous vos projets immobiliers (achat, vente, location saisonnière ou longue durée).

Florent Baudouin, conseiller en immobilier, et son assistante, Sophie Foustoul, seront ravis d'échanger avec vous. Vous pouvez les rencontrer à l'agence située au 1, rue Saint-Goustan ou les joindre par téléphone au 02.97.45.55.45 – 06.75.58.00.21 [stgildas@beneat-chauvel.com](mailto:stgildas@beneat-chauvel.com)

#### 5 La P'tite fringale ouvre au Goh Velin

Suite à l'appel à candidatures lancé par la commune au mois d'avril, un espace a été concédé sur le grand parking de la plage du Goh Velin pour l'exercice d'une activité de snack à emporter du 15 avril au 15 septembre.

Le food-truck «La p'tite fringale» vient d'entrer en service. De 10 h à 19 h, 7 jours sur 7 en saison, Catherine Thiery vous y propose sandwiches, glaces, boissons fraîches, café, viennoiseries, beignets, gaufres, wraps, salades ou encore bonbons.

Cette offre s'ajoute aux deux autres services de restauration saisonniers en fonctionnement sur des espaces loués par la commune : « La Cabane des poissons rouges », au Rohu, et « La Kambuse », au Kerver.



## ENVIRONNEMENT

### ■ PRODUITS PHYTOSANITAIRES : LES NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA LOI LABBÉ

La loi Labbé du 6 février 2014, complétée par un arrêté du 15 janvier 2021, va généraliser les interdictions d'usage des produits phytosanitaires à l'ensemble des terrains ouverts au public, qu'ils soient publics ou privés. En synthèse, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, il sera interdit d'utiliser et de faire utiliser des produits phytopharmaceutiques dans :

- Les cimetières, parcs et jardins, espaces verts, voiries, forêts, lieux de promenade, propriétés privées à usage d'habitation (comprenant notamment les jardins des copropriétés, les parcs et jardins privés),
- Les hôtels et les auberges collectives, les hébergements, les terrains de campings et les parcs résidentiels de loisirs,
- Les jardins familiaux et les parcs d'attraction,
- Les zones accessibles au public dans les zones destinées au commerce,
- Les voies d'accès privées, les espaces verts et les zones de repos sur les lieux de travail,
- Les zones à usage collectif des établissements d'enseignement,
- Les établissements de santé, les maisons de santé et les centres de santé,
- Les établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés,
- Les maisons et domiciles d'assistants maternels mentionnés.

Les particuliers ne pourront plus faire appel à des prestataires pour entretenir leurs jardins avec des produits phytosanitaires (sauf bio-contrôles, qualifiés à faibles risques compris et utilisables en AB). Seules des raisons de sécurité, comme cela peut être le cas dans des zones difficiles d'accès et les aérodromes ou des problèmes sanitaires graves, pourront permettre l'usage de produits phytosanitaires.

La commune s'est engagée dans une démarche « zéro-phyto » depuis une dizaine d'années. A ce jour, les deux seuls ingrédients utilisés sont l'acide acétique (vinaigre)... et l'huile de coude ! Les services techniques s'équipent progressivement d'un outillage adapté et développent des techniques de nature à limiter le développement des adventices : paillage, bâchage, engazonnement des surfaces nues.

### L'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics et privés

**Utilisation de produits phytosanitaires**

**AUTORISÉE**  
Sous conditions de respecter les autres réglementations en vigueur

Pour des raisons de sécurité

Pour des raisons de sécurité

Voies d'accès privées - Zones de repos et espaces verts des lieux de travail

Voies

Uniquement sur des zones d'attente d'accès

Pour des raisons de sécurité

Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2025

Aérodromes

Terrains de sport

Uniquement les terrains de grands jeux. Accès réglementé, réservé aux utilisateurs

Organismes nuisibles réglementés

Dangers sanitaires graves

**Utilisation de produits phytosanitaires**

**INTERDITE**  
SAUF les produits : de bio-contrôle, qualifiés à faible risque ou à usage autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022

Promenades - Forêts - Espaces Verts

Voies

Terrains de sport - Bouleodromes

Cimetières

Hébergements collectifs - Hôtels - Campings - Propriétés privées

Lieux de repos - Zones commerciales

Etablissements de santé, médico-sociaux, maisons d'assistants maternels

Parcs de loisirs, attractions



## DOSSIER LITTORAL

### UN MILIEU SENSIBLE OBJET DE TOUTES LES ATTENTIONS

QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE

#### ■ QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE : L'AGGLOMÉRATION RECONNUE POUR SON ACTION

**En 2021 l'agglomération a obtenu la certification « démarche qualité eaux de baignade » pour 3 ans. Une reconnaissance des actions menées par la collectivité pour garantir la qualité des eaux de baignade sur son territoire.**

En effet, l'agglomération s'inscrit dans une démarche volontaire et proactive. Elle met en place une surveillance continue de la qualité des eaux de baignade en s'appuyant sur des procédures, des analyses complémentaires à l'ARS, une surveillance terrain... La moindre dégradation envisagée ou avérée (pluviométrie, pollution...) fait l'objet d'actions opérationnelles : fermeture préventive de la plage, analyses rapides renforcées, travaux d'amélioration...

Plusieurs moyens de communication sont mis en place pour informer l'utilisateur en temps réel :

- affichage à son arrivée sur la plage
- annonce en temps réel des fermetures de sites de baignade sur les sites internet de l'agglomération et de la mairie

#### Les mesures de qualité de l'eau

En eau douce ou en mer, une directive européenne impose aux Agences Régionales de Santé (ARS) de contrôler la qualité des eaux de juin à mi-septembre. Ces analyses microbiologiques recherchent deux bactéries (*Escherichia coli* et entérocoques intestinaux) signifiant de multiples sources de pollution.

L'ARS Bretagne a pour objectif de contrôler et classer la qualité des eaux de baignade en plusieurs catégories : «excellente», «bonne», «suffisante» ou «insuffisante». A ce jour, les 43 sites de baignade du territoire, répartis sur 12 communes dont 2 îles bénéficient de la note «excellente». Mais l'agglomération agit au-delà de cette ré-

glementation sanitaire. Elle effectue en complément une surveillance spécifique en cas de facteurs de risque ou d'alerte pluviométrique. En parallèle des analyses de l'ARS, elle procède à des contrôles sur les eaux de baignade et pluviales sur une partie de l'année. Ces contrôles réguliers sont des indicateurs indispensables d'aide à la décision pour garantir la bonne gestion des eaux de baignade. Ils permettent de connaître les potentielles sources de pollution situées en amont et d'identifier les dysfonctionnements.

#### Les sources de dégradation de l'eau de baignade

Les sources de contamination sont majoritairement de nature microbiologique et demeurent étroitement liées au contexte du bassin versant avant la plage : l'urbanisation, les activités portuaires et touristiques (plaisance, caravanning, etc.), les animaux d'élevage (bétail), la faune sauvage et domestique (oiseaux, chiens, chevaux), etc. C'est pourquoi un suivi en amont reste primordial. Il permet d'éviter une dégradation des eaux de baignade entraînant des risques sanitaires comme la contamination des baigneurs, un impact sur l'environnement...

Les résultats de la qualité des eaux de baignade sont affichés en saison sur les plages suivantes : Goh Velin, Port Maria, Kerver, Kercambre, Port aux Moines et Poulgor. Ils sont également téléchargeable à l'adresse suivante : [https://www.golfe-dumorbihan-vannesagglomeration.bzh/sites/dev/files/2022-05/Saint\\_Gildas\\_de\\_Rhuys\\_2021.pdf](https://www.golfe-dumorbihan-vannesagglomeration.bzh/sites/dev/files/2022-05/Saint_Gildas_de_Rhuys_2021.pdf)

#### ■ LES ALGUES ROUGES

Les plages de la Presqu'île de Rhuys sont soumises chaque année à des arrivages massifs d'algues rouges. Pendant la saison estivale, de tels échouages se révèlent incompatibles avec les enjeux touristiques et il est donc indispensable de procéder à leur enlèvement et de les valoriser.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la compétence « nettoyage des plages et enlèvement des gros apports d'algues », jusqu'à assurée dans un cadre intercommunal, est du ressort des communes. Afin d'assumer leurs obligations dans les meilleures conditions, Sarzeau, Arzon et Saint-Gildas, principalement touchées sur la Presqu'île, ont mutualisé leurs moyens et se sont groupées afin de lancer un marché de collecte, de transport et de valorisation.

Les interventions des entreprises titulaires du marché de nettoyage sont encadrées par un cahier des charges précis. Elles tiennent compte des coefficients de marée, de la météo, et s'effectuent avec des engins adaptés afin de prélever le moins de sable possible.



Pour une meilleure information du public, des panneaux explicatifs sont disposés sur les 22 plages de la Presqu'île bénéficiant du ramassage. Des flyers sont également disponibles l'été en divers points de la commune (mairie, commerces, campings...).

Entre les mois de juin et août derniers, 3 390 m<sup>3</sup> ont été ramassés à Saint-Gildas (sur un total de 8 300 m<sup>3</sup> pour les trois communes du groupement), des volumes en légère augmentation par rapport à 2020. Ces ramassages ont concerné principalement les plages de Port Maria, Poulgor et Kerver, pour une facture totale de 57 000 €.

La disponibilité des sites d'épandage est une des difficultés auxquelles sont confrontés les collectivités chaque été. Dans les années à venir, une attention particulière devra être portée à la prospection de terres, parallèlement à la recherche de filières de valorisation. En 2021, 11 exploitants agricoles ont bénéficié d'épandages, contre 8 en 2020. Une preuve de l'intérêt de ces apports d'algues pour l'amendement des sols. La société Olmix, à Bréhan (22), a quant à

elle développé une filière de valorisation des algues dans le domaine agro-alimentaire. Du fait de leur composition biochimique (fibres, protéines, lipides, minéraux, vitamines), les algues peuvent en effet être utilisées en nutrition et en santé animale, végétale et humaine comme alternatives naturelles aux antibiotiques, pesticides, fongicides et additifs chimiques.

La particularité de ces échouages est donc qu'ils se produisent depuis quelques années au plus fort de la saison, avec les conséquences que l'on connaît concernant l'accès au littoral et à ses plages, outre les nuisances visuelles et olfactives. D'un point de vue plus terre-à-terre, la fréquentation de nos côtes, ajoutée à l'étroitesse des voies de circulation, constitue un vrai défi à relever pour les entreprises chargées du nettoyage. Les difficultés de transport sont une réalité, mais le travail sur les plages est également à hauts risques. Une attention constante doit être de mise à cet égard pour éviter les accidents (malgré la signalétique mise en place en amont, interdisant la présence de piétons sur les plages durant les opérations).

Selon Olmix, la prolifération de ces algues constitue un phénomène naturel expliqué par quatre raisons :

- Géomorphologie et hydrologie : Ces algues se développent dans un milieu marin turbide, semi-abrité et préférentiellement sur un substrat dur (plateau de la Recherche).
- Milieu marin riche en éléments nutritifs (azote, phosphore).
- Cycle de vie annuel de l'algue : À la fin de la saison estivale, l'algue a accumulé beaucoup de substances, produites grâce à la photosynthèse. Elle devient lourde et imposante d'un point de vue morphologique.
- Les tempêtes enregistrées dès la fin de l'été favorisent le décrochage des algues, devenues lourdes, de leur substrat.

Phénomène naturel, mais qui apparaît plus tôt en saison depuis une cinquantaine d'années environ, sous l'effet du réchauffement progressif de la température de l'eau.

#### Témoignage

Armelle Deleau se souvient des bains de mer de son enfance, dans les années 60 à Poulgor, « la plage où il fallait être ! » : « Etant jeunes, les algues, c'était notre plaisir, on jouait avec, ça ne nous dérangeait pas. On se roulait dedans, il n'y en avait pas tant que ça. Mais les arrivées d'algues sont plus précoces désormais, il me semble que ce sont les tempêtes qui se sont décalées. Elles arrivaient autrefois au mois de septembre, voire à la mi-septembre. Au mois d'août, il y avait bien sûr toujours un peu d'algues, mais pas gênantes. »



## ■ SENTIERS CÔTIERS : UN PATRIMOINE FRAGILE

Les sentiers côtiers sont des lieux magiques proches de la mer, privilégiés pour se promener, se ressourcer, observer la nature et les paysages tout en faisant de l'activité physique.

Considérés comme partie intégrante du patrimoine et de l'identité du Golfe du Morbihan, ces chemins (aussi appelés sentiers des Douaniers) étaient empruntés depuis très longtemps pour surveiller les côtes et les contrebandiers. Le Morbihan compte un peu moins de 600 km de sentiers côtiers ouverts et accessibles au public.

Pour accéder au rivage librement et gratuitement, une servitude de passage piétonne le long du littoral, appelée SPPL, a été instituée par la loi du 31 décembre 1976. Grâce à ce droit de passage, il devient possible d'accéder au rivage de la mer et de cheminer le long de propriétés privées situées en bordure de littoral. Les deux tiers des sentiers côtiers du Morbihan sont couverts par cette servitude, le tiers restant concerne des parcelles publiques appartenant au Conservatoire du Littoral ou à des collectivités.

Parallèlement à leur statut juridique, certains sentiers côtiers sont également reconnus par des labels liés à la randonnée, tel que le célèbre GR34 (412 km en Morbihan), circuit de grande randonnée qui permet de parcourir le littoral breton, depuis la baie du Mont Saint-Michel jusqu'à Saint-Nazaire, sur plus de 2000 km. Le GR34 permet de découvrir les paysages qui font l'identité du Golfe du Morbihan, il participe à l'économie touristique locale.

On le sait peu mais les abords des sentiers côtiers sont aussi des lieux privilégiés pour de nombreuses espèces animales et végétales caractéristiques de milieux rares et fragiles comme les prés salés, marais littoraux, dunes, pelouses aérolhalines etc. Ces sentiers sont également fragilisés par la rudesse du bord de mer : la houle, les vagues, le vent et les tempêtes. Certaines portions du littoral sont impactées par l'érosion ou des épisodes de submersion marine lors des tempêtes et le seront certainement de plus en plus avec la future augmentation du niveau de la mer. Le trait de côte évoluera et le sentier côtier devra s'y adapter.

Alors même que la beauté du rivage est reconnue et de plus en plus recherchée, les sentiers côtiers, sensibles par nature, sont victimes de leur succès. Par endroit, le piétinement devient problématique (compactage du sol, phénomène de cisaillement des racines, disparition de la végétation herbacée). Les passages répétés créent des rigoles dans lesquelles la pluie s'infiltre, ce qui fragilise les sentiers. L'usage des bâtons de marche peut aggraver cette dégradation, en particulier si leurs embouts sont enlevés. Empruntés toute l'année, les sentiers côtiers sont parfois bondés. Carrefour de multiples pratiques (promenade, randonnée, trail et marathon, balade avec son chien, balade à vélo ou à cheval même si souvent interdits, etc.), les conflits d'usages et les incivilités augmentent au détriment de la tranquillité des lieux.

Il n'est pas toujours facile de savoir ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. Selon que l'on se trouve sur la SPPL ou sur d'autres sentiers, le vélo peut être interdit et l'usage d'embouts de protection sur les bâtons de marche peut être obligatoire. Alors, afin de profiter au mieux de nos chemins côtiers, lisez les panneaux d'entrée de sentiers et ayez des pratiques respectueuses :

- Ne quittez pas le tracé
- Ne passez pas à vélo si c'est interdit (ex. sentiers en SPPL)
- Évitez les bâtons de marche ou équipez-les d'embouts en caoutchouc
- Respectez la faune, la flore et la quiétude des lieux
- Gardez votre chien en laisse et ramassez ses crottes
- Emmenez vos déchets et tous ceux que vous trouvez
- Soyez prudents en bord de falaise, surveillez vos enfants
- Et souriez, vous êtes dans le Golfe !

## VIE DE LA COMMUNE

## ■ POLICE MUNICIPALE ET ASVP : LEURS MISSIONS

Vous les croisez sur la voie publique, sur le marché : les fonctions de police municipale sont assurées par deux agents en uniforme dans la commune, un gardien-brigadier et un ASVP (agent de surveillance de la voie publique). Tous deux sont nommés par le maire et relèvent du statut de la fonction publique territoriale, sont assermentés agréés, mais leurs statuts et attributions respectives les distinguent l'un de l'autre.

Le policier municipal relève d'un cadre d'emploi spécifique, contrairement à son collègue. Il est placé sous l'autorité directe du maire, dont il fait appliquer les pouvoirs de police en matière de maintien du bon ordre, de sûreté, de sécurité et de salubrité publique. Il travaille en complémentarité avec les services de la police nationale ou de la gendarmerie nationale. Assermenté, il fait en plus l'objet d'un double agrément : par le procureur de la République et par le préfet.

Dans le cadre de ses fonctions, le policier municipal peut être amené à réguler la circulation routière et à veiller au respect du code de la route et du stationnement. Il veille au bon déroulement des manifestations publiques, particulièrement en saison dans notre commune. Il assure une relation de proximité avec la population, accueille et oriente les publics sur la voie publique, porte assistance à des usagers en situation difficile, dialogue avec des populations spécifiques (gens du voyage, communautés, SDF, mineurs...).

Dans son rôle de recherche et de relevé des infractions, l'agent va réaliser des enquêtes administratives, recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats. Il est en capacité d'analyser rapidement une situation ou des événements imprévus, de relever des identités et des infractions, de qualifier et faire cesser celles-ci.

Dans le domaine de l'urbanisme, le policier municipal de Saint-Gildas est habilité à relever les infractions et à vérifier les conformités des constructions.

A titre complémentaire dans son statut, et occupant une place importante dans son emploi du temps, il assure également les fonctions de placier et de régisseur des droits de place sur le marché. Un rôle qu'il partage avec son collègue ASVP.

A la différence d'un agent de police municipale, l'ASVP est recruté sans concours. En l'absence de statut spécifique dans la fonction publique territoriale, son recrutement se fait souvent au grade d'adjoint administratif. Il ne possède pas la qualité d'agent de police judiciaire adjoint, comme son collègue, mais certaines fonctions de police judiciaire peuvent lui être confiées en application du code de procédure pénale,



après agrément préalable du procureur de la république. Il doit en outre prêter serment devant le juge du tribunal d'instance.

D'une manière générale, bien qu'il soit un auxiliaire précieux pour l'exercice des pouvoirs de police du maire, les prérogatives de l'ASVP sont moins étendues que celles du policier municipal. Ses compétences de verbalisation sont limitées notamment aux domaines du stationnement, hors stationnement dangereux, de la propreté des voies et espaces publics et de la lutte contre le bruit. A Saint-Gildas-de-Rhuys, l'ASVP est en outre chargé de l'affichage municipal.

Les tenues des ASVP ne sont pas encadrées par une disposition réglementaire, contrairement à celles des policiers municipaux. Toutefois, compte tenu de leurs missions, ces derniers disposent d'un uniforme permettant leur identification aux yeux du public mais sans que celui-ci puisse être source de confusion.

Cet été, afin de tenir compte de l'afflux de population et des nombreuses manifestations mises en place, deux ASVP auxiliaires seront recrutés pour la saison.



## BON À SAVOIR

### ÉCONOMIE

#### ■ LA NAVETTE

Le service de navette proposé par la commune fonctionnera à nouveau cet été, le dimanche, du 3 juillet au 28 août. Trois véhicules assurent des rotations régulières afin de déposer les usagers au centre-bourg pour se rendre au marché et dans les commerces : un minibus de 19 places, pour une liaison rapide entre le parking situé en entrée de bourg et la mairie, et deux autocars de 55 et 60 places pour desservir le Nord et le Sud-Est de la commune.

Plan des lignes et horaires disponibles sur le site internet de la mairie, via le QR code ci-contre.



#### ■ DISPOSITIF RÉGIONAL EMPLOI FORMATION

**Vous recherchez un emploi, une formation ? la Région Bretagne vous accompagne**

En tant que responsable de la formation professionnelle, la Région finance chaque année les parcours de formation de plus de 25000 personnes en recherche d'emploi. Déclinées en deux gammes (PREPA et QUALIF), ces formations visent à faciliter l'insertion professionnelle des Bretonnes et Bretons de manière durable et répondent aux besoins réels des entreprises et des territoires. Disponibles partout en Bretagne, ces parcours sont accessibles avec ou sans qualification ni expérience.

**Les équipes de la Région vous répondent du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Plus d'informations sur le flyer disponible en mairie et sur [bretagne.bzh/formation-emploi](https://bretagne.bzh/formation-emploi).**

#### ■ CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Jean-Pierre André est le nouveau conciliateur de justice pour les communes de Saint-Gildas-de-Rhuys et d'Arzon. Il intervient pour régler de façon amiable les différends entre deux parties en matière civile et pour tout litige de moins de 5 000 €.

Permanences le mercredi à la maison des associations d'Arzon, de 9 h à 12 h.

**Contact :**  
[jean-pierre.andre@conciliateurdejustice.fr](mailto:jean-pierre.andre@conciliateurdejustice.fr)  
06.07.79.29.31

#### ■ LES PETITS PASSEURS

Depuis le 2 avril, les deux liaisons maritimes saisonnières de l'agglomération ont repris du service. Elles fonctionneront jusqu'au 2 octobre.

Elles vous permettent de relier en quelques minutes de traversée Vannes-Conleau et Séné-Barrarac'h ou Séné-Montsarrac et Saint-Armel-Le Passage. Embarquez à pied ou à vélo pour rejoindre les sentiers côtiers, les ports, les plages ou encore le centre-ville de Vannes.

Les tarifs, périodes et horaires d'ouverture sont consultables ici en flashant le QR code ci-contre.



© A. Lamoureux

#### ■ SERVICE DE GARDE MÉDICALE

L'Association départementale de permanence des soins 56 (ADPS) organise comme chaque année un service de garde médicale sur la Presqu'île les week-ends et jours fériés.

**Ces gardes seront actives jusqu'au 28 août, de 15 h à 22 h le samedi ; de 9 h à 13 h et de 17 h à 22 h les dimanches et jours fériés.**

Pour toute consultation avec le médecin de garde, il est impératif de contacter le numéro de régulation de médecine générale au SAMU 56 en composant le 15.

La maison médicale de garde se situe 34 rue de Brénudel, à Sarzeau.

#### ■ POSTE SNSM

Le poste de secours situé au Goh Velin, fonctionne du 1er juillet au 31 août. Sous la direction d'André Cottin, responsable de la SNSM pour Saint-Gildas-de-Rhuys et Sarzeau, 5 nageurs-sauveteurs exercent la surveillance d'une zone délimitée par des bouées et fanions, strictement réservée à la baignade. **Le poste est ouvert du lundi au dimanche, de 13 h 30 à 19 h.**

## RÉTRO

### CULTURE

#### ■ LES RENDEZ-VOUS CULTURE

La programmation initiée par la commission culture, destinée à proposer à la population une offre hors saison, gratuite, a été lancée le 4 février à Kercaratdec. Pour ce premier rendez-vous, le public était convié à une relecture de la dernière pièce de Molière, librement adaptée et interprétée par Marianne Giraud et Martin Nadal. « L(a) malade imaginaire », 45 mn pendant lesquelles les deux comédiens, un Toineau espiègle et une Argante hypocondriaque, virevoltent au cœur du public pris à témoin et dont ils provoquent souvent l'amusement, voire l'hilarité.

La représentation, chaleureusement applaudie par les quelque 70 personnes présentes, s'est poursuivie par un long échange avec les deux comédiens et leur collaboratrice artistique. L'occasion de faire plus ample connaissance avec cette jeune troupe, basée à Arzon, et d'apprécier à la fois son professionnalisme et sa simplicité.

Les vendredis de la commission culture se sont poursuivis, toujours sous la forme théâtrale et avec le même succès, avec « L'Evangile selon Paulo » au mois de mars et « Oraison joyeuse » au mois de mai 2022. Prochain rendez-vous le 7 octobre.



#### ■ PLAGES DE DANSE

Tous les deux ans, le festival Plages de danse enchante la Presqu'île avec des chorégraphies originales, audacieuses, à la rencontre du public. Une quinzaine de spectacles étaient programmés cette année, du 25 au 29 mai pour marquer les 10 ans d'un événement culturel pas comme les autres.

Le jeudi 26 mai, Saint-Gildas-de-Rhuys a accueilli « La grande roue », par la Compagnie Pied en sol, à 16 h à Port aux Moines, suivie en nocturne de « L'ambition d'être tendre » par la Compagnie La Parenthèse, à 22 h sur le parking du Puits David. Le dimanche 29 mai, des élèves danseurs ont interprété « Déca'danse » et « Vers une liberté », des impromptus dansés place Mgr Ropert.



## ■ SOLIDARITÉ

### Téléthon

A l'invitation de la mairie, le Cercle amical s'était proposé de prendre en charge l'organisation du Téléthon dans la commune les 4 et 5 décembre derniers. Le projet, monté en moins de deux mois, a été l'occasion d'une coopération constructive entre associations locales, en partenariat avec les commerçants de la commune (et 3 de Sarzeau) pour des lots et bons d'achat.

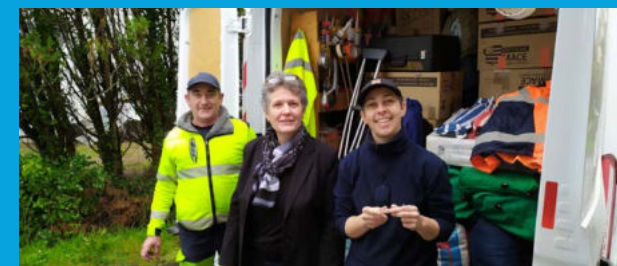
Les différentes animations mises en place ont permis de récolter la somme de 2 680 €, somme qui a été reversée à la coordination de l'AFM Téléthon à Vannes.



*Les représentants des associations partenaires - Vieilles voiles de Rhuys, Loisirs et sports, Danse Irlandaise, Gymnastique volontaire, Bicyrhuis et Jazz en Rhuys - réunies autour de Claude Van Wymeersch, président du Cercle amical, (manquent les Filets verts et la Danse country), en présence de Frédéric Pinel, adjoint aux associations.*

### Solidarité Ukraine

Suite à l'appel à la solidarité lancé au mois de mars par la Protection civile et l'Association des maires de France, les dons ont afflué en mairie. Produits d'hygiène, de secours, matériel de logistique, vêtements, entre autres, ont été collectés, soigneusement inventoriés et conditionnés par les services municipaux. Près de 8 m³ de fournitures ont ainsi pu prendre la direction de Vannes pour être remis aux logisticiens de la Protection civile.



*Les agents de la commune, avant le départ de la collecte pour Vannes.*

### Cérémonie du 8 mai



*Traditionnelle commémoration du 8 mai devant le monument aux Morts*



# AGENDA DES MANIFESTATIONS

## FESTIVAL DU JOURNAL INTIME

La culture revient enfin, avec le retour à une « normalité », et nous ne pouvons que nous en réjouir. Dans un monde où l'information en continu nous abreuve d'images et de mots, écrire pour témoigner, s'épancher, être son libre arbitre, réfléchir à ce qui fait notre actualité s'avère nécessaire. L'écriture de soi nous permet de découvrir les pensées les plus profondes d'auteurs et auteurs qui par leur témoignage de découvrir des vies, des époques, et d'exprimer également les nôtres.

Le festival du Journal Intime souhaite vous faire découvrir la grande diversité de cette forme d'expression. George Sand nous livre sa vie personnelle, à travers ses amours lors d'une lecture musicale.

L'historien Michel Winock, auteur de plusieurs journaux politiques nous parlera de l'utilité de cette forme de journal intime, après la lecture de son dernier journal, le troisième tome de Journal politique.

Le journal intime peut réserver bien des surprises, dont celui d'être fictif. Le festival proposera une après-midi autour de ce thème. Justine Lévy a imaginé celui d'Euphrasie Artaud, la mère d'Antonin. L'amour de cette mère, dévorée par les affres de la folie de son fils, est criant de vérité et d'émotion. Justine Lévy nous racontera ensuite comment, pourquoi écrire un journal intime fictif.

Mark Twain s'est amusé à imaginer le journal intime d'Adam et Ève », lecture spectacle mise en scène par Bénédicte Nécaille, de la compagnie « J'y retourne immédiatement ! ».

Deux pièces de théâtre seront proposées au public. Le festival s'ouvrira au public dès le vendredi 24 juin par une pièce sur le journal d'Anne Frank, par la compagnie Spectabilis, pour petits et grands. Cette pièce sur ce journal intime tristement célèbre, sera l'occasion pour les enfants et

leurs parents de découvrir ou redécouvrir le témoignage de cette adolescente et d'échanger ensuite avec les comédiens autour de ce qu'a vécu la jeune Anne, et de thèmes qui ont encore une résonance aujourd'hui tels l'antisémitisme, la guerre, le racisme.

Le journal intime de Marie Bashkirtseff, jeune ukrainienne qui commença également à tenir tôt son journal intime est une référence dans le milieu diariste. Cette jeune fille du XIX<sup>ème</sup> siècle était éprise de liberté et une belle carrière d'artiste s'annonçait à elle quand la maladie l'emporta trop jeune. Elle est interprétée par Juliette Vincent, comédienne vivant à Rennes, mise en scène par l'historien Jean-Pierre Guéno.

Dans la continuité des différentes formes que peuvent prendre un journal intime, Jean-Pierre Le Bihan, photographe vivant à Saint-Gildas de Rhuy, présentera ses journaux photographiés « Dérades » lors de projections lectures.

Enfin, la médiathèque communautaire de Saint-Gildas de Rhuy propose un accueil artiste sur son stand pour un « questionnaire de Proust » ou un « portrait chinois ». L'idée est d'apporter un éclairage complémentaire, drôle et sensible, sur la personnalité et/ou la singularité des artistes du festival.

Rendez-vous habituel du festival, les ateliers pour tous afin de vous inciter à prendre votre plume ou pinceau et tenir votre journal intime.

Le festival du journal intime est heureux de vous présenter cette diversité autour de ce moyen d'expression qu'est le journal intime. Riche en sujets, variés en expression, vivant, il promet encore de belles découvertes à partager avec vous.

Bon festival !

Karine Hoarau-Glavany, directrice du festival

## « MIROIR D'INFINI », EXPOSITION PHOTO

Inspirées depuis toujours par l'environnement maritime de Saint-Gildas-de-Rhuy et de la Presqu'île de Rhuy, à la fois puissant et apaisant, Marion Le Bert et Rachel Bénéat, photographes professionnelles exerçant dans la commune, ont choisi de réunir leurs regards sur le thème du paysage marin. Exposées en plein air au chevet de l'abbatiale, les œuvres peuvent être contemplées jusqu'aux vacances de la Toussaint.



## JUIN

21 JUIN

Fête de la musique

DU 23 AU 26 JUIN

Festival du Journal Intime

## JUILLET

TOUS LES MERCREDIS

Marché bio et concert

TOUS LES VENDREDIS

Les vendredis au Verger

12 JUILLET

Sons et lumières

14 JUILLET

Fête nationale

DU 25 AU 30 JUILLET

Ton Bourg battant

30 JUILLET

Plantec

## AOÛT

TOUS LES MERCREDIS

Marché bio et concert

TOUS LES VENDREDIS

Les vendredis au Verger

6 AOÛT

Fête celtique

16 AOÛT

Sons et lumières

## SEPTEMBRE

4 SEPTEMBRE

Forum des associations

Programme complet disponible en mairie, sur notre site internet et dans les commerces

## ÉTAT CIVIL

### LA MUNICIPALITÉ ADRESSE...

#### ■ SES SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Marie-Claude HUBERSON  
Née LANDRY, 72 ans  
Décédée le 08/11/2021  
59 route du Grand Mont

Louise-Angèle CUEFF  
Née CREIGNOU, 90 ans  
Décédée le 13/12/2021  
48 route de Coat er Scouffe

Claude LAURENT, 86 ans  
Décédé le 09/12/2021  
8 rue de Cornaud

Renée RAVINET  
Née LAVOPIERRE, 100 ans  
Décédée le 20/12/2021  
4 route du Roh Vras

Patrick LAMBERT, 64 ans  
Décédé le 21/12/2021  
38 rue des Marins

Gérard CAVA, 73 ans  
Décédé le 15/01/2022  
36 route de Kernolivès

Andrée DAUCHELLE  
Née THOBOIS, 98 ans  
Décédée le 14/01/2022  
16 route de Pont er Lann

Ludger LOUISE, 73 ans  
Décédé le 24/01/2022  
1 rue Guerech

Michel BOURGOIN, 68 ans  
Décédé le 23/01/2022  
47 chemin de Keroman

Claude ENGLER, 89 ans  
Décédé le 01/02/2022  
9 rue Pierre Messmer

Georges PHILIPPOT, 82 ans  
Décédé le 09/02/2022  
3 impasse d'Héloïse

Anne LUCAS  
Née GIQUEL, 86 ans  
Décédée le 21/02/2022  
24 rue du Recteur Le Duin

Roland JEUDI, 72 ans  
Décédé le 21/02/2022  
2 chemin du Parc

Guylaine PAUL  
Née SCHNEIDER, 83 ans  
Décédée le 18/03/2022  
2 route du Croisic

Louise YVERGNAUX  
Née RYO, 85 ans  
Décédée le 25/03/2022  
14 route de Goahssiny

Marie-Renée DENIS  
Née CHAMPEAU, 82 ans  
Décédée le 29/03/2022  
6 route du Croisic

Gérard DENIS, 84 ans  
Décédé le 16/04/2022  
6 route du Croisic

André TELLE, 88 ans  
Décédé le 22/04/2022  
38 chemin du Rano

Denise LE GUÉRANNIC  
Née COHÉLÉACH, 98 ans  
Décédée le 26/04/2022  
8 résidence Armor

Adrienne DORIDOR  
Née UGUET, 89 ans  
Décédée le 04/05/2022  
15 route de Coat er Scouffe

#### ■ SES VŒUX DE BONHEUR À :

Pauline BARRAULT et  
Romain ROCHER  
Mariés le 22/04/2022  
Chemin des Goahieu

#### ■ SES FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE :

MORICET Léane  
Née le 06/12/2021  
25 route de Kergoff

CORNEVIN HERPE Léna  
Née le 12/01/2022  
24 chemin J-B Le Bot

DALBIÈS Éponine  
Née le 17/01/2022  
8 chemin de la Lagune

ROLLO Noranne  
Née le 04/02/2022  
25 route du Pont



## Urgences

- Samu ..... 15
- Gendarmerie (Sarzeau) ..... 17
- Pompiers ..... 18
- Secours en mer ..... 196

(gratuit depuis un poste fixe  
ou un portable, 7j/7, 24h/24)

## Mairie

**02 97 45 23 15**

37, route de Kercaradec  
(adresse provisoire durant travaux)  
(contact@saint-gildas-de-rhuys.fr)  
Ouvert du lundi au vendredi,  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

- **Service urbanisme** : ouvert tous les  
jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
- **CCAS** : lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 9 h à 12 h.

## Déchèterie

**02 97 68 33 81**

Route du Roh Vras

■ **Horaires d'été (d'avril à octobre)** :  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :  
9h30-11h50 / 14h30-17h50 ;  
Samedi : 9h30-17h50 ;  
Fermé le dimanche.

## Cabinet infirmier

Karine Berthe, Carole Bessette  
Nadège Guérin, Catherine Le Moal  
**02 97 45 15 62**  
**06 71 59 69 60**  
3, rue Saint-Goustan

## Compagnie des Transports Golfe du Morbihan - Vannes agglomération

**02 97 01 2210**  
Kicéo ligne 24 • www.kiceo.fr

## Crouesty Taxis

**02 97 53 94 06**

## Ecole Saint-Goustan

**02 97 45 26 06**  
Chemin du Puits David  
ecolesaintgoustan@gmail.com

## Espace Emploi de Rhuys

Zone d'activités de Kerollaire Nord  
56370 Sarzeau  
■ Espace Emplois • **02 97 41 33 06**  
■ Néo Emplois - groupe Néo 56  
**02 97 48 01 68**  
contact@neoemplois56.org  
■ Proxim'Services - ASP Rhuys Muzillac  
**02 97 48 27 62**  
proximrhuysmuzillac@orange.fr

## Gare SNCF - Vannes

**36 35**

## Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

**02 97 68 14 24**  
Parc d'Innovation Bretagne Sud II  
30 rue Alfred Kastler - CS 70206  
56006 Vannes cedex  
courrier@gmvagglo.bzh

## Maison de l'enfance

**02 97 45 36 35**  
Chemin du Puits David  
jardindenfants.stgildasderhuys@orange.fr

## Masseurs-kinésithérapeutes

**02 97 45 14 19**  
Christophe Perron, Fabienne Cotbreil,  
Françoise Arhan  
26, rue du Général de Gaulle

## Médecin

Docteur Pierre-Yves Tréguer  
**02 97 45 26 70**  
19 chemin J.B. Le Bot  
(sur rendez-vous sauf urgences)

Docteur Benoît Dercourt  
**02.97.26.45.33**  
20, chemin du Clos Guillemette  
(sur rendez-vous)

## Médecin de garde

**02 97 68 42 42**  
(plateforme téléphonique)

## Médiathèque

**02 97 45 31 25**  
Place Mgr Ropert  
mediatheque.saint-gildas@gmvagglo.bzh  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :  
10h-12h30  
Jeudi : fermé au public  
Dimanche : 10h-12h

## Ostéopathe

Janet Trigolet  
**02 90 73 64 64**  
22 bis route de Sarzeau

## Pharmacie

Pierre Cornier et Anaïs Cazoulat  
**02 97 45 29 41**  
Rue Saint-Goustan

## Pharmacie de garde

**32 37**

## Résidence ARMOR pour personnes âgées

**02 97 45 16 07**  
Rue Laënnec

## Services hospitaliers

### Centre hospitalier Bretagne Atlantique

**02 97 01 41 41**  
20 Bd du Général Maurice Guillaudot  
56000 VANNES

### Hôpital privé Océane

**0 826 39 99 26**  
Zone du Ténénio  
11 rue du Docteur Joseph Audic  
56000 VANNES

## Trésor Public

**02 97 41 81 12**  
Vannes Ménimur  
5 avenue Edgar Degas  
56019 Vannes Cedex

## ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

**02 97 63 96 68**

Place Keruzen

stgildas@admr56.com

Permanences : mardi et vend. de 9 h à 12 h  
(contacter l'ADMR à Vannes au :  
02 97 47 59 64 les autres jours)

## Agence postale communale

37, route de Kercaradec

(adresse provisoire durant travaux)

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h.  
Levée du courrier à 15 h du lundi au  
vendredi et à 11 h 30 le samedi

## Bureau d'informations touristiques

**02 97 53 69 69**

Rue Saint Goustan

tourisme@golfedumorbihan.bzh

Ouvert du lundi au samedi, de 9h30 à 12h  
30 et de 14h à 18h

## Bureau du port

**02 97 45 24 20**

Port aux Moines – Rue Pierre Michelot